



---

## Combien d'acceptions le mot KEUZ 'regret' a-t-il ? (Lexémisation du vocable KEUZ)

*How many meanings does the word KEUZ 'regret' have? (Lexemisation of the vocabulary item KEUZ)*

François Louis et Jasmina Milićević

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1356>

DOI : 10.4000/lbl.1356

ISSN : 2727-9383

### Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2014

Pagination : 205-226

ISBN : 979-10-92331-07-3

ISSN : 1270-2412

### Référence électronique

François Louis et Jasmina Milićević, « Combien d'acceptions le mot KEUZ 'regret' a-t-il ? », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 18 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2021, consulté le 22 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/1356> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.1356>

---



*La Bretagne Linguistique* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

François LOUIS\* et Jasmina MILIĆEVIĆ\*\*

## **Combien d'acceptions le mot KEUZ 'regret' a-t-il ? (Lexémisation du vocable KEUZ)**

**L**e but de cet article est de présenter les critères permettant de distinguer les différentes acceptions d'un mot polysémique, c'est-à-dire, dans notre terminologie, les différents lexèmes d'un vocable. Autrement dit, nous nous intéresserons aux critères de *lexémisation*, laquelle est un travail préparatoire indispensable à la description des lexèmes eux-mêmes. Nous le ferons en prenant comme exemple le vocable breton vannetais KEUZ 'regret'. Ce vocable est intéressant parce que ses lexèmes présentent de notables différences avec leurs équivalents français d'une part, et que d'autre part le vannetais connaît tout un groupe de lexèmes qui sont inconnus, semble-t-il, en breton KLT et n'ont pas d'équivalent en français.

Notre exposé s'organise comme suit : nous parlerons premièrement du cadre théorique dans lequel nous travaillons, deuxièmement nous présenterons la lexémisation du vocable KEUZ, et nous terminerons par une brève conclusion.

---

\* Doctorant au CRBC-Rennes, Université Rennes 2. Prépare sous la direction de Francis Favereau et de Jasmina Milićević une thèse portant sur la description de quelques éléments du lexique breton de la région de Pontivy selon le formalisme de la LEC. francois.louis@dal.ca.

\*\* *Associate professor*, Département de français de Dalhousie University, Halifax (Canada). S'intéresse à la lexicologie et à la lexicographie pédagogique, ainsi qu'à la paraphrase langagière. jmilicev@dal.ca.

## Le cadre théorique : la Lexicologie Explicative et Combinatoire

La Lexicologie Explicative et Combinatoire [= LEC] est la branche lexicologique de la théorie linguistique Sens-Texte<sup>1</sup>. La LEC fournit la méthodologie et les outils conceptuels nécessaires à la description complète et formelle du lexique d'une langue. Description complète signifie, d'une part, que le but recherché (bien sûr très loin d'être atteint en français, en anglais ou dans d'autres langues de grande diffusion, et ayant à peine fait l'objet d'une ébauche de réalisation en ce qui concerne le breton) est de décrire tout le lexique d'une langue et, d'autre part, que chaque unité lexicale doit être décrite dans son intégralité. Description formelle signifie 'faite selon un modèle préétabli, en obéissant à des principes et règles stricts' (que nous ne pouvons pas détailler ici). L'ensemble de telles descriptions pour une langue donnée constitue le *Dictionnaire explicatif et combinatoire* [= DEC] de cette langue<sup>2</sup>.

### *Lexie et vocable*

L'unité de base de la description lexicographique est la *lexie* : un *lexème*, c'est-à-dire un mot «simple» (*keuz* 'regret'), ou une *locution*, c'est-à-dire une expression constituée de plusieurs mots (*lâret kaer* lit. 'dire beau' = 'converser') pris(e) dans un sens bien identifié et muni(e), dans un dictionnaire de langue, d'un numéro lexicographique distinctif.

La description lexicographique d'une lexie L comprend plusieurs types d'informations dont les plus importantes pour notre propos sont la description du sens de L et la description de sa combinatoire.

La description du sens de L consiste en une décomposition de celui-ci en sens plus simples, comprenant les positions prévues pour les *actants sémantiques* de L, c'est-à-dire les participants à la

1. Voir, par exemple, Jasmina MILIĆEVIĆ, «A Short Guide to the Meaning-Text Linguistic Theory», *Journal of Koralex*, vol. 8, 2006, p. 187-233. [<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.83.7153>]

2. Un dictionnaire de ce type a été développé pour le français : Igor MEL'ČUK *et al.*, *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain*, vol. 1-4, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984-1999.

situation linguistique dénotée par la lexie et exprimables dans le texte – un participant est *grosso modo* un élément, par exemple ‘individu’ (éprouvant le regret) ou encore ‘action’ (motivant le regret), devant obligatoirement figurer dans la décomposition de la lexie, c’est-à-dire sans lequel la lexie ne peut pas s’utiliser pour nommer la situation correspondante. Les actants sémantiques sont donnés sous la forme des variables X, Y, etc. et apparaissent dans la *forme propositionnelle* de L. La décomposition du sens de L n’est rien d’autre que sa définition lexicographique ; par exemple, le lexème KEUZ**I.3b** (*Keuz am eus bout2 lazhet ma maouez* lit. ‘Regret j’ai avoir tué ma femme’ = ‘Je regrette d’avoir tué ma femme’) sera défini de la façon suivante<sup>3</sup> :

FORME PROPOSITIONNELLE	<i>keuz ar penn-den X ag e ober Y</i> ‘regret de l’individu X de son action Y’ =
DÉCOMPOSITION SÉMANTIQUE	‘sentiment désagréable de l’individu X, causé par le fait suivant : X ayant fait Y que X savait moralement répréhensible, X pense qu’il n’aurait pas dû faire Y.

La description de la combinatoire d’une lexie L indique, d’une part, les cooccurents syntaxiques contrôlés par L, notamment la façon dont s’expriment auprès de L ses compléments essentiels : c’est la partie de la cooccurrence syntaxique de L donnée par le *schéma de régime* (≈ cadre de sous-catégorisation) de L. Ainsi, le lexème KEUZ**I.3b** ne peut pas, en breton populaire, gouverner syntaxiquement l’expression lexicale référant à la personne qui éprouve ce sentiment. En effet, le breton parlé, contrairement au breton écrit, n’accepte pas la phrase (1)a et dira plutôt (1)b :

- (1) a. *Bras eo keuz Yann* lit. ‘Grand est regret Yann’ = ‘Le regret de Yann est grand’.  
 b. *Yann en deus keuz bras* lit. ‘Yann a regret grand’ = ‘Yann a beaucoup de regret’.

3. BOUT est l’infinitif correspondant à *on* ‘je.suis’ dans *Pinvidik on* ‘Riche je.suis’ et à *am eus* ‘j’ai’ dans *Argent am eus* ‘Argent j’ai’ : *Me ‘garahe bout pinvidik* ‘J’aimerais être riche’, *Me ‘garahe bout argent* ‘J’aimerais avoir de l’argent’. Nous notons BOUT1 ‘être’ et BOUT2 ‘avoir’. Diachroniquement, les formes de BOUT2 se sont développées à partir de BOUT1.



*evel ur c'hant tachoù* ‘comme un cent (de) clous’ et si  $x = \text{KOUSKET}$  ‘dormir’,  $y = \text{evel ur broc'h}$  <*evel ur roc'h*> ‘comme un blaireau <comme une roche>’.

Chaque FL est désignée par un nom (tiré du latin) : dans le cas de la FL de sens ‘intense’ donnée ci-dessus, ce nom est Magn (de *magnus* ‘grand’).

Oper<sub>1</sub> est le nom d’une FL verbale. Oper<sub>1</sub>(*dienez* ‘manque’) est un verbe support qui prend le mot-clé – *dienez* – comme complément d’objet principal et dont le sujet syntaxique correspond à l’actant sémantique X du mot-clé (le premier participant de la situation correspondante), dans notre cas l’individu qui ressent le manque. Nous notons donc Oper<sub>1</sub>(*dienez*) = *bout2* ‘avoir’ <*gouiet* ‘savoir’, *kavout* ‘trouver’>. Autres exemples : Oper<sub>1</sub>(*c'hoant* ‘faim’) = *bout2* ‘avoir’ (*Yann en deus c'hoant* ‘Yann a faim’), Oper<sub>1</sub>(*blez* ‘an’) = *bout2* ‘avoir’ <*bout1* ‘être’> (*Yann en deus <a zo> tregont vlez* lit. ‘Yann a <est> trente ans’) ; Oper<sub>1</sub>(*taol* ‘coup’) = *skoiñ* ‘frapper’ <*bountiñ* ‘pousser’> (*Yann a skoay <vounto> un taol genin* lit. ‘Yann frappera <poussera> un coup avec moi’ = ‘Yann me donnera un coup’).

Func<sub>2</sub> est le nom d’une autre FL verbale. Func<sub>2</sub>(*taol* ‘coup’) est un verbe support prenant le mot-clé – *taol* – comme sujet syntaxique et dont le complément principal correspond à l’actant sémantique Y du mot-clé, le «réceptif» du coup. Formellement : Func<sub>2</sub>(*taol*) = *arru* ‘arrive’ [âr ‘sur’ N<sub>y</sub>].

Il existe une soixantaine de FL de ce type, dites *standard simples*, qui peuvent se combiner en FL *complexes* ou en *configurations* de FL ; ensemble, elles permettent de décrire de façon uniforme et cohérente la combinatoire lexicale restreinte d’une langue.

Passons maintenant à la notion de vocable. Un *vocable* est un ensemble de lexies qui ont la même forme et qui, tout en étant sémantiquement distinctes, partagent des composantes sémantiques relativement importantes.

(3) a. *Keuz1.1 am eus c'hoazh da mam bro eh oan aet àr-raok anezhi ugent vlez 'zo* lit. ‘Regret j’ai encore à mon pays j’étais allé en avant d’elle vingt an est’ = ‘Je regrette encore mon pays que j’ai quitté il y a vingt ans’.

b. *Keuz1.3b am eus bout2 lazhet ma maouez* lit. ‘Regret j’ai avoir tué ma femme’ = ‘Je regrette d’avoir tué ma femme’.

Les deux occurrences de *keuz* que nous avons ci-dessus ont les mêmes signifiants (*keuz*), mais affichent des différences sémantiques (et de combinatoire). Il s'agit dans les deux cas d'un sentiment éprouvé par un individu qui voudrait qu'une situation n'existe pas ; mais dans le premier cas, il s'agit d'un sentiment qui n'est pas forcément désagréable (il est proche de la nostalgie), alors que dans le second, le sentiment, forcément désagréable, trouve son origine dans une action moralement répréhensible de l'individu en question. Nous parlerons dans ce cas de deux lexèmes d'un même vocable. Pour les distinguer, ils sont identifiés par des numéros lexicographiques distinctifs.

La question qui va nous préoccuper ci-dessous est la suivante : dans le cas où le lexicographe perçoit intuitivement une différence dans le comportement linguistique de deux occurrences d'un lexème potentiel L\*, qu'est-ce qui lui permet de dire qu'on a deux lexèmes différents, ayant donc chacun sa propre définition, ou au contraire qu'on a un seul lexème dont la définition doit être formulée de façon à englober les deux occurrences « divergentes » ? En d'autres termes, nous nous intéresserons aux critères de lexémisation.

### ***Critères de lexémisation***

Il existe deux types de critères permettant de procéder à l'identification d'une lexie. Le premier type de critères vise à mettre en lumière les distinctions entre occurrences d'une expression lexicale et, partant, à scinder une lexie potentielle L\* en différentes lexies ; le second vise à réunir en une même acception L des occurrences différentes<sup>6</sup>. Les deux critères doivent être appliqués en conjonction ; nous en dirons quelques mots plus loin.

#### *Le critère d'information lexicographique différentielle*

La description de la lexie potentielle L\* est composée d'éléments de toute sorte, qu'on peut appeler des éléments d'information lexi-

---

6. Gaétane DOSTIE, Igor MEL'ČUK, Alain POLGUÈRE, « Méthodologie d'élaboration des articles du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain* », dans I. Mel'čuk et al., *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain*, op. cit. | Igor MEL'ČUK, *Semantics: From Meaning to Text*, vol. 2, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2013, p. 324-333.

cographique ; il s’agit, par exemple des composantes sémantiques apparaissant dans la définition de L\*, des spécificités syntaxiques, morphologiques et phonologiques de L\* (partie du discours, genre, forme du pluriel, caractère comptable ou non comptable, le fait d’être sujette ou non à des alternances, telle la mutation, impossibilité d’exprimer tel actant sémantique dans tel contexte, combinaison avec tel verbe support, etc.). Normalement, chacun des éléments d’information lexicographique de L\* est valable quel que soit l’emploi de L\* dans quelque énoncé que ce soit. Mais il peut arriver qu’un emploi de L\* corresponde à tel sous-ensemble d’éléments d’information apparaissant dans la description de L\* tandis qu’un autre emploi correspond à un autre sous-ensemble. On parlera alors d’information lexicographique différentielle, dont l’existence est une indication qu’il faut envisager de scinder L\* en deux (ou plusieurs) lexies différentes.

Considérons le lexème potentiel c’HOANT\* ‘envie’ et ses deux emplois ci-dessous :

- (4) a. *Yann en deus c’hoant da gousket* ‘Yann a envie de dormir’.  
 b. *Yann en deus c’hoant lit.* ‘Yann a envie’ = ‘Yann a faim’.

Deux expressions lexicales ayant une structure actancielle différente, c’est-à-dire n’ayant pas les mêmes actants sémantiques, ne peuvent normalement pas appartenir à une même lexie. La structure actancielle de c’HOANT en (4)a est ‘c’hoant ar penn-den X da Y’ ‘envie de l’individu X de Y’ et on peut noter que l’expression de Y est obligatoire ; celle de c’HOANT en (4)b est ‘c’hoant ar penn-den X’ ‘envie de manger de l’individu X’. Nous avons donc ici une forte indication qu’il faut scinder c’HOANT\* en deux lexèmes différents : c’HOANT1 de sens approximatif ‘désir (de l’individu X de faire Y)’ et c’HOANT2 ‘désir (de l’individu X) de manger’ ; remarquer que la composante ‘manger’ est un participant constant à la situation de c’HOANT2, ce qui explique que la définition de ce lexème ne contient pas de Y.

Cette information différentielle est d’ordre sémantique : en effet, on parle bien ici des actants *sémantiques* des deux lexèmes (du vocable) c’HOANT : c’HOANT1 ‘envie [de faire qqch]’ et c’HOANT2 ‘envie de manger’ = ‘appétit’.

La distinction de ces deux lexèmes est confirmée par les données

de la cooccurrence lexicale (voir ci-dessous) : *c'hoantaat* ‘avoir envie’, *berviñ (get an c'hoant)* ‘bouillir (d’envie)’, pour ne citer qu’eux, sont des collocatifs de C’HOANT1 uniquement.

L’information lexicographique différentielle peut être d’ordre lexical, plus précisément, elle peut toucher à la cooccurrence lexicale restreinte :

- (5) a. *Ar berranal1 a zo get Yann* lit. ‘L’essoufflement est avec Yann’ = ‘Yann est essoufflé [d’avoir fait un effort physique important]’.  
 b. *Yann en deus berranal2* lit. ‘Yann a essoufflement’ ≈ ‘Yann souffre d’un problème respiratoire’.

Le lexème BERRANAL1 ‘essoufflement (dû à un effort physique intense)’, en (6a), se combine de façon privilégiée avec la FL Func<sub>1</sub>, dont un élément de valeur est *bout1 [get N<sub>x</sub>]* ‘être [avec N<sub>x</sub>]’. BERRANAL2 ‘essoufflement (en tant que problème de santé)’, en (6b), se combine lui avec la FL Oper<sub>1</sub>, dont un élément de valeur est *bout2 [~]* ‘avoir [~]’.

Nous avons avec le lexème potentiel NAON\* ‘faim’ un exemple d’information lexicographique ayant trait à la dérivation différentielle. La définition de NAON\* – approximativement ‘manque de nourriture de l’être vivant X, causant une sensation désagréable (...)’ – contient deux composantes sémantiques : ‘manque de nourriture’ et ‘sensation désagréable (causée par ce manque)’, la première correspondant à l’occurrence de NAON en (6a) et la seconde à celle qu’on voit en (6b) :

- (6) a. *Ma zad-kozh a oa prizoniet en Alamagn, ha naon en deus bet : kollet en deus 40 kilo* ‘Mon grand-père était prisonnier en Allemagne, et il a eu faim : il a perdu 40 kilos’.  
 b. *Ma bugale n’o deus ket bet merenn enderv : naon o deus* ‘Mes enfants n’ont pas eu leur goûter : ils ont faim’.

Si NAON en (6a) peut être paraphrasé au moyen de l’adjectif dérivé NAONEK ‘affamé’, ce n’est pas le cas de l’occurrence en (6b). Le critère de dérivation différentielle amène donc à envisager ici deux lexèmes : NAONI.1a ‘manque de nourriture (...)’ et NAONI.2b ‘sensation (...) due au manque de nourriture [= NAONI.1a]’.

Autre exemple : MABEG\* ‘beau-fils’ correspond à deux configurations sémantiques : ‘mari de la fille de l’individu Y’ et ‘fils du

conjoint de l'individu Y qui n'est pas le fils de Y'. Étant donné leur proximité, on peut se demander si ces deux configurations peuvent être « couvertes » par un seul lexème. À première vue, la réponse est négative : le fait que DEUÑV 'gendre' soit le synonyme exclusif de ce qui serait MABEG1\* (c'est-à-dire 'mari de la fille ...'), ce qui constitue une information lexicographique différentielle, incite plutôt à scinder MABEG\* en deux lexèmes<sup>7</sup>. Voir, cependant, plus loin, la solution définitive.

Un autre cas met en jeu le régime de L\* :

- (7) a. *Me 'gompren1 genoc'h* lit. 'Je comprends avec.vous' = 'Je comprends ce que vous dites'.  
 b. *Me 'gompren2 deoc'h* lit. 'Je comprends à.vous' = 'Je vous comprends, je comprends votre point de vue, votre sentiment...'

Les phrases en (7) présentent une cooccurrence syntaxique différentielle : KOMPREN1 régit la préposition GET 'avec' et KOMPREN2 la préposition DA 'à'. Ceci incite à penser que ces deux occurrences appartiennent à deux lexèmes ; la décision finale de scinder KOMPREN\* en deux lexèmes pourra être prise s'il s'avère qu'il existe d'autres cas de cooccurrence différentielle s'ajoutant à celui que nous venons de voir (ce qui est véritablement le cas ici).

On a un exemple d'information lexicographique différentielle morphologique avec le lexème potentiel LAGAD\* 'œil' : *daoulagad* lit. 'deux.œil' est la forme du pluriel correspondant à la composante sémantique 'organe de la vue d'un être vivant' tandis que *lagadou* 'yeux' est le pluriel correspondant au sens 'tache de graisse flottant sur un liquide'. Nous avons donc deux lexèmes, LAGAD1, de sens approximatif 'élément de l'organe de la vue' et LAGAD2, en relation métaphorique avec le premier : 'tache de graisse flottant sur un liquide, comme si c'était un *lagad1*'.

#### *Le critère de cooccurrence compatible*

Le critère d'information lexicographique différentielle que nous venons de voir conduit à scinder une lexie potentielle L\* en deux lexies L1 et L2. Le critère de cooccurrence compatible fonctionne

7. Le lexème breton KLT LESVAB, qui correspondrait au présumé MABEG2\* 'fils du conjoint...' ne semble pas connu en vannetais.

en sens inverse : il peut amener le lexicographe à réunir deux lexies potentielles L1\* et L2\* en une seule lexie L. Pour vérifier si ce critère est satisfait, on a recours au *test de coordination*, qui veut qu'il soit possible de coordonner les compléments de deux occurrences d'un même lexème sans produire un calembour ou un zeugme :

- (8) a. *Yann en deus lâret ur ganenn* lit. 'Yann a dit une chanson' = 'Yann a chanté une chanson'.  
 b. *Yann en deus lâret ur gaou* 'Yann a dit un mensonge'.  
 c. \**Yann en deus lâret ur ganenn hag ur gaou* lit. 'Yann a dit une chanson et un mensonge'.

Alors que les phrases (8)a-b sont normales, (8)c est un jeu de mots : d'après le test de coordination, ces occurrences de LÂRET correspondent donc à deux lexèmes distincts<sup>8</sup>.

Pour reprendre le cas de MABEG 'beau-fils', le test de coordination donne lieu à une phrase qui nous semble normale :

- (9) *Daou vabeg am eus : gwaz ma merc'h ha mab ma eil maouez* 'J'ai deux beaux-fils : le mari de ma fille et le fils de ma seconde femme'.

On est ici en présence d'un cas où les deux critères de lexémisation ne concordent pas : le présent critère milite pour l'union, alors que le critère d'information lexicographique différentielle (le fait que DEUÑV 'gendre' ne passe pas comme un synonyme de MABEG dans tous ses emplois, cf. plus haut) indique que la scission est souhaitable. Que faire dans cette situation ? Le choix de réunir les occurrences de L\* en une même lexie ou au contraire de distinguer deux lexies différentes doit se faire en tenant compte du poids respectif des deux critères examinés ci-dessus : selon l'importance de l'information lexicographique différentielle (appréciée en fonction de considérations telles que le nombre et la diversité de ces informations), le critère de cooccurrence compatible prendra ou ne prendra pas le pas sur le critère d'information lexicographique différentielle. Dans le cas de MABEG\*, le critère de cooccurrence

8. Plus précisément, ces deux occurrences de LÂRET 'dire' appartiennent à deux FL : Oper<sub>1</sub>(*kanenn* 'chanson') = *lâret* 'dire', *kaniñ* 'chanter' et Oper<sub>1</sub>(*gaou* 'mensonge') = *lâret* 'dire'.

compatible l'emporte sur le critère d'information lexicographique différentielle ; on a donc un seul lexème, dont la définition contient une disjonction : 'mari de la fille de l'individu Y **ou** fils du conjoint de Y qui n'est pas le fils de Y'.

Dans la section suivante, nous présenterons les acceptions du vocable KEUZ 'regret', distinguées en fonction des critères de lexémisation dont il vient d'être question.

### **Lexèmes du vocable KEUZ 'regret'**

Notre recherche sur le vocable KEUZ 'regret' est basée sur un corpus de breton oral que nous avons constitué principalement à partir d'enregistrements de locuteurs natifs<sup>9</sup>. Ce corpus, bien que non négligeable (plus de 580 000 mots), nous a semblé restreint en termes de nombre d'occurrences de KEUZ (35) et il nous est apparu qu'il serait intéressant d'y ajouter un corpus de breton littéraire vannetais ; il s'agit de textes d'édification religieuse, de contes, de souvenirs, etc., datant pour la plupart de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Comme nous le verrons par la suite, cette dualité des sources a un impact sur la description de KEUZ, le breton populaire ne fonctionnant pas tout à fait comme le breton littéraire.

### ***La structure du vocable KEUZ***

On constate tout d'abord que nous avons procédé à un regroupement majeur des acceptions : KEUZ 'regret' tout court et KEUZ 'regret.amertume', comprenant respectivement quatre et trois lexèmes.

En français, la traduction littéraire de *X en deus keuz* 'X a regret' se fera simplement par *X regrette* <*a du regret*> ; celle de *keuz a zo get X* 'regret.amertume est avec X' se rendra au moyen de *X regrette amèrement*, *l'a mauvaise*, *X se mord les doigts*, ou de *X est vexé*.

---

9. Notre informateur principal est Joseph Le Sergent, agriculteur en retraite, originaire de Saint-Barthélemy, établi depuis environ 50 ans sur la commune voisine de Pluméliau. Nous avons également travaillé sur les témoignages oraux de Anna Jan et de Jean Maho (Saint-Barthélemy), de Céline Pouillas (Kerfourn), Samson Videlo (Neulliac), Simone Le Toquin (Moréac) et Joseph Mouriec (Baud).

## KEUZ 'regret'

## KEUZI.1 :

'~ ar penn-den X d'ur boud pe d'ur blegenn Y' '~ de l'individu X d'un être ou d'une situation Y'. *Keuz en deus d'e vaouez* lit. 'Regret il.a à sa femme' = 'Il regrette sa femme'.

## KEUZI.2 :

'~ ar penn-den X d'ur fed Y' '~ de l'individu X d'un fait Y'. *Keuz en deus é leuskel e vaouez en hec'h-unan* lit. 'Regret il.a à laisser sa femme seule' = 'Il regrette de laisser sa femme seule'.

## KEUZI.3a :

'~ ar penn-den X d'e ober Y' '~ de l'individu X de son acte Y'. *Keuz en deus bout<sub>2</sub> goulennet sikour* lit. 'Regret il.a avoir demandé aide' = 'Il regrette d'avoir demandé de l'aide'.

## KEUZI.3b :

'~ ar penn-den X ag e ober tammalladus Y' '~ de l'individu X de son acte répréhensible Y'. *Keuz en deus bout<sub>2</sub> lazhet e vaouez* lit. 'Regret il.a avoir tué sa femme' = 'Il regrette d'avoir tué sa femme'.

## KEUZ 'regret.amertume'

## KEUZII.1 :

'~ ar penn-den X d'ur boud pe d'ur blegenn Y' '~ de l'individu X d'un être ou d'une situation Y'. *Keuz a zo getoñ d'e vaouez* lit. 'Regret.amertume est avec.lui à sa femme' = 'Il l'a mauvaise de ne plus avoir sa femme'.

## KEUZII.2 :

'~ ar penn-den X d'ur fed Y' '~ de l'individu X d'un fait Y'. *Keuz a zo getoñ é leuskel e vaouez en hec'h-unan* lit. 'Regret.amertume est avec.lui à laisser sa femme seule' = 'Il l'a mauvaise de laisser sa femme seule'.

## KEUZII.3 :

'~ ar penn-den X d'e ober Y' '~ de l'individu X de son acte Y'. *Keuz a zo getoñ bout<sub>2</sub> goulennet sikour <lazhet e vaouez>* lit. 'Regret.amertume est avec.lui avoir demandé aide <tué sa femme>' = 'Il se mord les doigts d'avoir demandé de l'aide <tué sa femme>'.

REMARQUE. Comme indiqué au début de l'article, les acceptions du groupe KEUZ 'regret.amertume' seraient particulières au vannetais, bien que non

complètement inconnues dans d'autres parlers bretons ; cf. un exemple fourni par Francis Favereau, entendu par lui auprès d'une personne originaire du littoral trégorois et donc exempt de toute influence vannetaise :

- (i) [Situation : la patronne de X, bonne dans une maison bourgeoise à Paris, a laissé exprès un billet de banque sous le lit, pour voir si X est honnête. X a compris le stratagème] *N'eo ket d'ar batronez e oan keuziet ar muiañ [mes d'an aotrou Doue] lit. 'N'est pas à la patronne j'étais regrettée le plus' = 'Ce n'est pas à la patronne que j'en voulais le plus [mais à Dieu, contre lequel j'étais révoltée]'.*

Par ailleurs ce sens semble exister en gallois, car on peut lire dans Francis FAVEREAU, *Geriadur ar Brezhoneg A-Vremañ – Dictionnaire du Breton Contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1992, à l'entrée KEUZ : «h-br cod & offense, kmg cawdd vexation (...)». Ce sens 'regret.amertume' était donc peut-être plus répandu autrefois ; il aurait particulièrement bien survécu en vannetais et une recherche approfondie en breton oral des autres régions pourrait mettre à jour des survivances de ce sens dans les dialectes concernés.

Dans la suite de l'article, nous allons justifier la distinction proposée ci-dessus entre les différentes acceptions de KEUZ. Nous allons tout d'abord expliquer la répartition des lexèmes en ces deux grands groupes, KEUZ 'regret' et KEUZ 'regret.amertume', pour nous pencher ensuite sur les distinctions à opérer à l'intérieur de chaque groupe.

### ***Distinction de deux groupes de lexèmes : KEUZ 'regret' et KEUZ 'regret.amertume'***

Trois types de considérations nous ont amenés à distinguer ces deux groupes de lexèmes à l'intérieur du vocable KEUZ : sémantiques, lexicales et syntaxiques.

#### *Considérations d'ordre sémantique*

La différence de sens entre *X en deus keuz* lit. 'X a regret' et *Keuz a zo get X* lit. 'Regret.amertume est avec X' est la suivante : KEUZI 'regret' correspond *grosso modo* à REGRET français ; il s'agit d'un sentiment « désintéressé » : X regrette Y parce que Y a eu des conséquences négatives, pour X ou pour quelqu'un d'autre. Au contraire, le 'regret.amertume' de X est motivé par le fait que c'est pour X que Y a eu des conséquences négatives, et X en veut à quelqu'un – à lui-même ou, bien plus fréquemment, à autrui.

Dans toutes les occurrences de KEUZII ‘regret.amertume’, on remarque que le locuteur est critique par rapport à X (= la personne éprouvant ce sentiment). En effet, on ne dit guère *Keuz a zo genin* ‘Regret.amertume est avec.moi’. Les seuls exemples où les acceptions de KEUZII ‘regret.amertume’ sont utilisées à la première personne contiennent des expressions «atténuantes», l’une – phrase (10)a – en *un tammig* ‘un peu’, l’autre – (10)b – par l’emploi du conditionnel :

(10) a. [Contexte : X, faisant la tournée de chant de Noël, se voient éconduire] *Keuz ‘veze genomp un tammig pa veze lâret deomp* ‘Pas, ‘hon eus ket dober ac’hanoc’h!’ lit. ‘Regret était avec.nous un peu (...)’ = ‘On était un peu vexés <l’ avait un peu mauvaise>, quand on nous disait «Non, nous n’avons pas besoin de vous!»’ Joseph Mouriec

b. *Ni e lar liés nen domb nitra, nen domb meit fallanté ha lousteri; mes ké bras e vehé genemb pen dehé en dud hag hun hredein, a pe larehé er réral en dra-zé anehamb*<sup>10</sup>. lit. ‘(...) mais regret grand serait avec.nous (...)’ = ‘Nous disons souvent que nous ne sommes rien du tout, que nous ne sommes que méchanceté et saleté; mais si les gens venaient à nous croire, si ils disaient la même chose de nous, nous en serions très vexés’.

Les définitions des lexèmes du groupe KEUZII ‘regret.amertume’ doivent prendre en compte ces faits : elles contiennent les composantes sémantiques ‘X est mécontent à cause de cela (c’est-à-dire à cause de Y et de ses conséquences)’ et ‘le locuteur désapprouve ce sentiment’, qui ne figurent pas dans les définitions des lexèmes du groupe KEUZI ; stylistiquement, les acceptions de KEUZII ‘regret.amertume’ ont la marque d’usage *dépréciatif*.

#### *Considérations d’ordre lexical*

On a une cooccurrence lexicale différentielle importante entre les deux groupes de lexèmes : les acceptions de KEUZ ‘regret’ ne se combinent qu’avec le verbe support Oper<sub>1</sub>, dont la valeur est *boutz/en devout* ‘avoir’ (*Keuz en deus* lit. ‘Regret il.a’ = ‘Il a du regret, il regrette’), tandis que les acceptions de KEUZ ‘regret.amertume’ ne

10. Sylvestre SÉVENO, *En nor ag er vuhé devout*, Gwened, Moull. Lafolye, 1917.

prennent que le verbe support Func<sub>1</sub>, avec la valeur *bout*<sub>1</sub> ‘être’ (*Keuz a zo getoñ* lit. ‘Regret.amertume est avec.lui’ ≈ ‘Il l’a mauvaise, il est vexé’).

- (11) ‘*Oan ket bet-me, met àr-lerc’h ‘boa keuz m’e... ‘oan ket aet.* lit. ‘J’avais pas été moi, mais après j’avais regret que... j’étais pas allée.’ = ‘Je n’étais pas allée [à la fête], mais après j’avais regretté de ne pas y être allée.’ Anna Jan
- (12) a. [Contexte : une femme demande à JS ce qu’il va mettre dans son champ. Cette question énerve JS, qui lui répond ironiquement et sèchement :] “*Chikore!*” *Keuz a oa bet geti!* lit. “‘Chicorée!’ Regret.amertume avait été avec.elle!” = “‘De la chicorée!’ Elle avait été vexée!’ Joseph Le Sergent
- b. [Contexte : la locutrice parle d’élèves susceptibles] *Meur a wezh ivez e vez keuz gete pa vez lâret re lies dezhe.* lit. ‘Parfois aussi est regret.amertume avec.eux quand est dit trop souvent à.eux.’ = ‘Parfois ils se vexent quand on les reprend trop souvent.’ Simone Le Toquin
- c. *Ké e oè bet neoah get Pharaoñ en devout lausket en dud-sé de vonèt kuit ; ha donèt e hras ar ou lerh get é soudarded*<sup>11</sup>. lit. ‘Regret.amertume était été cependant avec Pharaon avoir laissé les gens-là à aller quitte ; et venir fit sur leur après avec ses soldats.’ = ‘Pharaon avait amèrement regretté d’avoir laissé [les Hébreux] partir ; et il vint à leur poursuite avec ses soldats.’

De plus, les lexèmes du groupe KEUZ ‘regret’, mais pas ceux du groupe KEUZ ‘regret.amertume’, admettent le verbe Func<sub>2</sub>, c’est-à-dire qu’on peut dire *KeuzI.1 a vo da Yann* lit. ‘Regret sera à Yann’ = ‘On regrettera Yann’, mais il est impossible de le faire avec KEUZII.1.

- (13) a. *Merùel e hras ér blé 1148, ha kéI.1 bras e oé bet dehon é Breih*<sup>12</sup>. lit. ‘Mourir il.fit en.l’an 1148, et regret grand était été à.lui en Bretagne.’ = ‘Il mourut en 1148 et il fut très regretté en Bretagne.’
- b. *Ne vo ket kéI.1 de hennen muioh eget ne zo bet d’er réral*<sup>13</sup>. lit. ‘Ne sera pas regret à celui-ci plus que n’est été à.les ceux.autre.’ = ‘On ne regrettera pas plus [cet officier-ci] que les autres.’

11. Jérôme BULÉON, *Histoér Santél*, Gwened, Moull. Lafolye, 1911.

12. J.-Marie HÉNO, *Istoér Breih pé Hanes er Vretoned*, An Oriant, Dihunamb, 1910.

13. Loeiz HERRIEU, *op. cit.*, p. 110.

c. *KeuzII.1 bras a oa bet get Yann d'e vaouez*. lit. 'Regret.amertume grand était été avec Yann à sa femme.' = 'Yann avait regretté très amèrement <l'avait eu très mauvaise de perdre> sa femme.'

La phrase (13)c est certes correcte, mais c'est le verbe support Func<sub>1</sub>, et non Func<sub>2</sub> qu'on a ici : le complément principal est Yann, l'hôte du sentiment, et non *e vaouez* 'sa femme', qui en est l'objet.

### *Considérations d'ordre syntaxique*

Dans le cas des lexèmes du groupe 'regret' et d'eux seuls, X peut être réalisé sous forme de *kalon X* 'cœur de X'. Remarque que l'expression *kalon X* fait partie du régime des acceptions 'regret' ; il s'agit donc bien de cooccurrence syntaxique, et non – comme la glose française pourrait le laisser penser – de cooccurrence lexicale. En effet, la phrase (14)a est correcte, contrairement à (14)b :

- (14) a. *Keuz he deus ma c'halon bout2 graet an dra-se* lit. 'Regret a mon cœur avoir fait cela' ≈ 'Je regrette du fond du cœur d'avoir fait cela'.  
 b. \**Keuz a zo get ma c'halon bout2 graet an dra-se* lit. 'Regret.amertume est avec mon cœur avoir fait cela' ≈ 'Je me mords les doigts <je l'ai mauvaise> du fond du cœur d'avoir fait cela'.

### ***Lexémisation du groupe KEUZ 'regret'***

#### *Le lexème KEUZI.1*

Le test de coordination en (15)c permet de vérifier que le critère de cooccurrence compatible n'est pas satisfait dans le cas des occurrences de KEUZ en (15)a-b :

- (15) a. *Yann en deus keuz d'e vro* 'Yann regrette son pays'.  
 b. *Yann en deus keuz d'e amzer, d'e boan ha d'e argant* 'Yann regrette son temps, ses efforts et son argent'.  
 c. \**Yann en deus keuz d'e vro, d'e amzer, d'e boan ha d'e argant* 'Yann regrette son pays, son temps, ses efforts et son argent'.

Ceci nous indique qu'on peut prévoir deux lexèmes différents. En (15)a, on a l'acception KEUZI.1 dont le sens – donné ici approximativement – est le suivant :

KEUZ1.1 ‘sentiment de X causé par le fait que X aimerait que Y existe encore pour X’.

Nous traiterons plus bas (*Distinction entre les lexèmes KEUZ1.3a et KEUZ1.3b*) de l’autre acception – KEUZ1.3a en (15)b – dont le sens est à peu près ‘sentiment de X causé par une action de X liée à Y et qui a eu des conséquences négatives’.

Nous avons groupé dans une même acception les occurrences en (16)a-b bien que ce regroupement semble faire fi du critère de cooccurrence compatible :

- (16) a. *Yann en deus keuz d’e vaouez* ‘Yann regrette sa femme’.  
 b. *Yann en deus keuz d’e durkez* ‘Yann regrette sa paire de tenailles’.  
 c. #*Yann en deus keuz d’e vaouez ha d’e durkez* ‘Yann regrette sa femme et sa paire de tenailles’.

Le test de coordination paraît en effet négatif, comme on le voit en (16)c. Mais l’incorrection de cette phrase n’est pas due au fait que nous aurions affaire en (16)a-b à deux acceptions différentes de *keuz*. Nous aurions eu le même résultat si au lieu de *en deus keuz* ‘regrette’ nous avions eu *a gompren get bras plijadur* ‘contemple avec ravissement’, comme on le voit ci-dessous :

- (17) a. *Yann a gompren e vaouez get bras plijadur* ‘Yann contemple sa femme avec ravissement’.  
 b. *Yann a gompren e durkez get bras plijadur* ‘Yann contemple sa paire de tenailles avec ravissement’.  
 c. #*Yann a gompren e vaouez hag e durkez get bras plijadur* ‘Yann contemple sa femme et sa paire de tenailles avec ravissement’.

Il est bien évident que le caractère anormal de la phrase (17)c n’est pas dû à une quelconque polysémie de *kompren get bras plijadur* ; il provient du fait qu’on y met sur le même plan des choses qui ne doivent pas l’être, c’est-à-dire un être humain et un simple outil.

Par contre, il est possible d’obtenir de proche en proche des phrases à cooccurrence compatible :

- (18) a. *Yann en deus keuz d’e vaouez ha d’e vro* ‘Yann regrette sa femme et son pays’.  
 b. *Yann en deus keuz d’e vro ha d’e di* ‘Yann regrette son pays et sa maison’.

c. *Yann en deus keuz d'e di ha d'e stal-labour* 'Yann regrette sa maison et son atelier'.

d. *Yann en deus keuz d'e stal-labour ha d'e durkez* 'Yann regrette son atelier et sa paire de tenailles'.

En (18)a-d, on a à chaque fois le même lexème KEUZI.1. Cela démontre que le test de coordination doit s'utiliser avec précaution, car la coordination impose ses propres contraintes : linguistiques (par exemple, sur la partie du discours des éléments coordonnés), mais aussi pragmatiques (par exemple, la nature des objets auxquels réfèrent les éléments coordonnés).

#### *Le lexème KEUZI.2*

KEUZI.2 a le sens approximatif 'sentiment désagréable de X causé par le fait suivant : un fait Y lié à X ayant lieu, X aimerait que Y n'ait pas lieu'.

(19) *Yann en deus keuzi.2 é kuitaat e vro* lit. 'Yann a regret à quitter son pays' = 'Yann regrette de quitter son pays'.

KEUZI.2 admet la paraphrase *X a du regret à faire Y ~ X fait Y avec regret*, voir (20)a, qui n'est pas possible avec une autre acception, comme on le voit en (20)b :

(20) a. *Keuzi.2 am eus da guitaat mam bro* lit. 'Regret j'ai à quitter mon pays = 'Je quitte mon pays à regret'.  $\approx$  *Kuitaat a ran mam bro get keuzi.2* lit. 'Quitter je.fais mon pays avec regret' = 'Je quitte mon pays avec regret'.

b. *Keuzi.3b am eus da vout lazhet ma maouez* lit. 'Regret j'ai à avoir tué ma femme' = 'Je regrette d'avoir tué ma femme'.  $\neq$  *Lazhet am eus ma maouez get keuzi.3b* lit. 'Tué j'ai ma femme avec regret' = 'J'ai tué ma femme à regret'.

L'expression *get keuz* 'avec regret' est la valeur de la FL Adv<sub>1</sub>(KEUZI.2) et d'elle seule ; ceci est un exemple de cooccurrence lexicale différentielle entre ce lexème et les autres à l'intérieur du vocable KEUZ.

REMARQUE. La FL Adv<sub>1</sub>(L) est un adverbe caractérisant, *grosso modo*, l'action du sujet de L et dont le sens est 'en L-ant'. L étant ici le lexème

KEUZI.2, Adv<sub>1</sub>(*keuzI.2*) a le sens '(X fait l'action Y) en regrettant' et s'exprime donc en breton par *get kez* 'avec regret'.

On peut remarquer qu'en breton parlé, l'acception KEUZI.2 n'existe pas : les locuteurs refusent les phrases suivantes :

- (21) a. **parlé**\**Keuz am eus mad it àr-raok* lit. 'Regret j'ai que tu pars' = 'Je regrette que tu t'en ailles'.  
 b. **parlé**\**Keuz am eus é vonet àr-raok* lit. 'Regret j'ai à partir' = 'Je regrette de partir'.

En breton parlé, à part le sens KEUZI.1 (*Keuz am eus da mam bro* 'regret j'ai à mon pays'), on ne peut regretter qu'une action dont d'une part on est responsable, et qui d'autre part est du domaine du passé.

*Distinction entre les lexèmes KEUZI.3a et KEUZI.3b*

- (22) a. *Keuz am eus bout2 prenet un oto da ma mab, kar arru a zo un aksidant getoñ* 'Je regrette d'avoir acheté une voiture à mon fils, car il a eu un accident'.  
 b. *Keuz am eus bout2 lazhet ma maouez* 'Je regrette d'avoir tué ma femme'.  
 c. *\*Keuz am eus bout2 prenet un oto da ma mab ha bout2 lazhet ma maouez* 'Je regrette d'avoir acheté une voiture à mon fils et d'avoir tué ma femme'.

Nous pouvons essayer de regrouper les deux occurrences de KEUZ en (22)a-b dans un même lexème de sens approximatif 'sentiment causé par le fait suivant : X ayant fait l'action Y ayant eu des conséquences négatives, X pense que X n'aurait pas dû faire Y'. Mais (22)c n'est pas une phrase normale, ce qui veut dire que le test de coordination indique que nous avons ici deux lexèmes différents, KEUZI.3a et KEUZI.3b. Nous proposons donc pour ces deux lexèmes les définitions (approximatives) suivantes :

KEUZI.3a : 'Sentiment désagréable causé par le fait suivant : X ayant fait l'action Y, X pense que X n'aurait pas dû faire Y'.

KEUZI.3b : 'Sentiment désagréable causé par le fait suivant : X ayant fait l'action **moralement répréhensible** Y, X pense que X n'aurait pas dû faire Y'.

Cette solution est confirmée par les faits suivants : l'intensificateur *leun ma c'halon* 'plein mon cœur' = 'de tout mon cœur' est un cooccurrent de KEUZI.3b et de lui seul ; et les expressions *goulenn pardon* 'demander pardon' ainsi que *remors* 'remords' sont reliées à KEUZI.3b exclusivement, comme le montrent la possibilité de dire (23)a, c et le caractère incorrect de (23)b, d :

- (23) a. *Pardon a c'houlennan genoc'h bout2 lazhet ho maouez* 'Je vous demande pardon d'avoir tué votre femme'.  
 b. \**Pardon a c'houlennan get ma mab bout2 prenet un oto dezhoñ* 'Je demande pardon à mon fils de lui avoir acheté une voiture (car il a eu un accident par la suite)'.  
 c. *Keuz am eus leun ma c'halon bout2 lazhet ho maouez* 'Je regrette de tout mon cœur d'avoir tué votre femme'.  
 d. \**Keuz am eus leun ma c'halon bout2 goulennet sikour* 'Je regrette de tout mon cœur d'avoir demandé de l'aide'.

REMARQUE. *Goulenn pardon* est un élément de la valeur de la FL non standard de KEUZI.3b de sens 'ce que X dit pour communiquer son regret de Y(X) à la personne victime de Y'.

Un autre cas de cooccurrence différentielle peut être relevé, sur le plan syntaxique cette fois : en vannetais, Y est régi par la préposition *DA* 'à' dans le cas d'une action non répréhensible moralement et par la préposition *A* 'de' dans le cas d'une action répréhensible.

- (24) a. *KeuzI.3a am eus da ma fromes* lit. 'Regret j'ai à ma promesse' = 'Je regrette ma promesse'.  
 b. *KeuzI.3b am eus a ma zorfet* lit. 'Regret j'ai de mon crime' = 'Je regrette mon crime'.

### ***Lexémisation du groupe KEUZ 'regret.amertume'***

Comme les raisons données ci-dessus pour distinguer plusieurs lexèmes à l'intérieur du groupe KEUZ 'regret' valent également pour le groupe KEUZ 'regret.amertume', nous ne parlerons ici que des traits particuliers à ce groupe.

Nous avons déjà évoqué le fait que le breton populaire ignore le lexème KEUZI.2 (voir § *Distinction entre les lexèmes KEUZI.3a et KEUZI.3b*). Or en ce qui concerne son correspondant dans le groupe KEUZ 'regret.amertume', on constate en breton parlé des exemples

d’emploi même dans le cas où Y n’est pas le fait de X, ou dans le cas où Y n’est pas une action passée de X :

- (25) [Situation : X, boucher, veut acheter une vache au locuteur ; ce dernier demande un prix que X trouve trop élevé] *Keuz ‘oa getoñ kuitaat hep he freniñ*. “Ah! *eñ ‘lâre*, Jo, t’es méchant! *eñ ‘lâre din*, A ! *Distaolit un nebeud...*” lit. *Regret.amertume était avec.lui partir sans l’acheter*. “Ah! il disait, *Jo, t’es méchant!* il disait à moi. Ah! baisse.le.prix un peu...” = ‘Il l’avait mauvaise de partir sans acheter [ma vache]. “Ah! disait-il, *Jo, t’es méchant!* me disait-il. Ah! baisse un peu le prix...” Joseph Le Sergent

Ici, il est clairement question d’une action concomitante à l’énonciation.

Nous n’avons qu’une acception KEUZII.3 (alors que nous avons deux acceptions KEUZI.3a et KEUZI.3b). Dans le cas KEUZ ‘regret.amertume’, il s’agit d’un sentiment «autocentré», pour lequel l’aspect moralement répréhensible ou non de l’action Y est indifférent. C’est pour cette raison – qui transparaît dans le fait que *leun ma c’halon* ‘plein mon cœur’, *goulenn pardon* ‘demander pardon’ et *remors* ‘remords’ ne soient pas des FL de KEUZ ‘regret.amertume’ – que la phrase (26)a est correcte, contrairement à (26)b où il est question du regret simple :

- (26) a. *KeuzII.3 a zo getoñ bout2 prenet un oto d’e vab ha bout2 lazhet e vaouez* lit. ‘Regret.amertume est avec.lui avoir acheté une voiture à son fils et avoir tué sa femme’ = ‘Il regrette amèrement <il se mord les doigts> de (...)’.

b. \**KeuzI.3a/b en deus bout2 prenet un oto d’e vab ha bout2 lazhet e vaouez* lit. ‘Regret il.a avoir acheté une voiture à son fils et avoir tué sa femme’ = ‘Il regrette de (...)’.

Le seul critère justifiant une éventuelle scission de KEUZII.3 serait la cooccurrence syntaxique différentielle : Y est régi par la préposition *A* ‘de’ dans le cas d’une action moralement répréhensible et par la préposition *DA* ‘à’ autrement. Mais ceci est une indication plutôt faible parce que même en vannetais, il peut arriver que Y soit régi par *DA* dans le cas d’une action moralement répréhensible. Ce fait ne suffit pas donc à distinguer ici deux lexèmes.

## **Conclusion**

La lexémisation est une des tâches lexicographiques les plus ardues qui soient. Cet article n'en est qu'une modeste illustration. Nous avons conscience d'avoir omis bien des détails importants, touchant particulièrement à la combinatoire syntaxique et lexicale des différents lexèmes du vocable KEUZ. Mais nous espérons avoir suscité l'intérêt du lecteur pour cette méthodologie d'élaboration dictionnaire claire et cohérente, même si ardue et exigeante, qu'est la LEC.

## ***Remerciements***

Nous exprimons notre plus profonde gratitude à Igor Mel'čuk pour ses remarques, qui nous ont permis d'améliorer certains aspects de cet article.